

COMMUNE DE ROSET-FLUANS
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

du 25 Novembre 2016

PRESENTS : Tous sauf Christophe GESLOT, procuration donnée à Jacques ADRIANSEN ; Alain GIBEY

M. Dominique LHOMME a été nommé **secrétaire de séance**.

Ouverture de séance 20 H 30

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 19 octobre 2016 est adopté, à l'unanimité, par les membres du Conseil municipal.

DELIBERATION N° 1 : PERMIS D'AMENAGER PROJET DE LOTISSEMENT SUR LA BAURME

Présentation du permis d'aménager pour le Lotissement Sur la Baurme. Une étude géotechnique a été réalisée et un dossier Loi sur l'eau est en cours. Le permis d'aménager devrait être déposé début 2017 par Louis MARTIN, désigné par le conseil municipal.

DELIBERATION N° 2 : EXPLOITATION DES PARCELLES BOISEES NON SOUMISES AU RGIME FORESTIER (LA VELOUPE / LE LONG DE LA RD 106)

Le conseil décide de procéder à des coupes blanches suivies par de nouvelles plantations. Le conseil décide de prospecter auprès de professionnels.

DELIBERATION N° 3 : CREATION SYNDICAT DE CRECHE INTERCOMMUNALE A SAINT-VIT

Pas d'adhésion au syndicat mais conventionnement pour les places de crèche et espace jeunesse.

DELIBERATION N° 4 : EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CAGB – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS ET DE MOYENS

Le conseil autorise M. le Maire à signer la convention.

DELIBERATION N° 5 : ADHESION AU SERVICE D'AIDE AUX COMMUNES DE LA CAGB

Le conseil autorise M. le Maire à signer la convention.

DELIBERATION N° 6 : RESILIATION DE LA CONVENTION – SERVICE INSTRUCTEUR URBANISME AVEC LA COMMUNE DE SAINT-VIT

Le conseil autorise M. le Maire à résilier la convention avec la commune de Saint-Vit.

DELIBERATION N° 7 : ADHESION A LA CONVENTION SERVICE INSTRUCTEUR URBANISME AVEC LA CAGB

Le conseil autorise M. le Maire à signer la convention.

DELIBERATION N° 8 : ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPAMA SINISTRE TOITURE EGLISE

Le conseil autorise M. le Maire à encaisser le chèque de l'assurance d'un montant de 1 000,76 €.

DELIBERATION N° 9 : ENCAISSEMENT CHEQUE TRESOR PUBLIC : EXCEDENT DE VERSEMENT SUR TAXE FONCIERE

Le conseil autorise M. le Maire à encaisser les deux chèques du Trésor Public d'un montant global de 106 €.

DELIBERATION N° 10 : BUDGET LOTISSEMENT : MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Le conseil municipal autorise M. le Maire à ouvrir des crédits comme suit : Budget Lotissement compte 6045/011 DF : + 15 000 €
Budget Lotissement compte 6522/65 DF : - 15 000 €

DELIBERATION N° 11 : POINT ORGANISATION TELETHON

Un point est fait sur l'organisation du Téléthon.

DELIBERATION N° 12 : PLU : BILAN DES CONSTRUCTIONS

M. le Maire fait le bilan des constructions depuis l'entrée en vigueur du PLU il y a 3 ans ; 11 permis de construire dont deux en cours d'instruction.

DELIBERATION N° 13 : REFACTURATION AU SIVOS DES HEURES REALMISEES PAR L'AGENT COMMUNAL

Les heures à refacturer sont au nombre de 12 ce qui correspond à un montant de 104,17 €.

DELIBERATION N° 14 : TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNALE

Le conseil municipal décide d'exonérer partiellement les jeunes ménages en tant que primo accédant et bénéficiant d'un prêt à taux zéro renforcé au-delà des 100 premiers m² à hauteur de 50 % de la valeur forfaitaire. Pour les abris de jardins, le taux passe de 3 % à 2 %.

Les autres dispositions restent inchangées.

DELIBERATION N° 15 : OUVERTURE DE CREDITS POUR LE SIVOS

Le conseil décide d'ouvrir des crédits supplémentaires en faveur du SIVOS pur 5 000 €, pris sur l'excédent de fonctionnement.

Le conseil décide la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente Olivier Vichard aux associations de Roset-Fluans et d'Osselle-Routelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20.

Compte rendu affiché le 1^{er} décembre 2016

Le Maire,
Arnaud GROSERRIN